

Activités de soin

Activité non sanitaire

SECTEUR HOSPITALIER
Personnels soignants au contact de malade COVID et service d'urgence

SECTEUR HOSPITALIER
Autres personnels soignants

Travailleurs au contact de personnes fragiles

Exposition au risque de contamination COVID seul

Exposition au risque de contamination COVID ET à d'autres risques

Prescriptions hospitalières spécifiques

Prescriptions hospitalières habituelles

Respect des mesures barrières

Respect des mesures barrières

Respect des mesures barrières

Règle de distanciation sociale au moins 1m

Règle de distanciation sociale au moins 1m

Règle de distanciation sociale au moins 1m

Protection activité soignante
• FFP2 pour le soignant

Protection activité soignante
• Masque anti-projection (dit chirurgical) pour le soignant

Pour la protection du salarié, lorsque la règle de distanciation ne peut pas être respectée avec d'autres personnes; pour chaque personne dans la zone de risque :

- Masque anti-projection (dit chirurgical)
- Ou tout masque d'efficacité supérieure

Pour la protection du salarié, lorsque la règle de distanciation ne peut pas être respectée avec d'autres personnes; pour chaque personne dans la zone de risque :

- Masque anti-projection (dit chirurgical)
- Ou tout masque d'efficacité supérieure

Pour la protection du salarié, lorsque la règle de distanciation ne peut pas être respectée avec d'autres personnes; pour chaque personne dans la zone de risque :

- Masque anti-projection (dit chirurgical)
- Ou tout masque d'efficacité supérieure

Lorsque la règle de distanciation ne peut pas être respectée, entre salariés, pour chaque personne dans la zone de risque :

- FFP1 (exposition occasionnelle)
- Masque alternatif catégorie 1 (contact régulier avec le public)
- Masques normés importés de protection équivalente
- Ou tout masque d'efficacité supérieure

Risques liés à l'inhalation de poussière

- En fonction du risque
- FFP1, FFP2, FFP3,
 - ½ masque ou masque à cartouche* P1, P2, P3
 - Masque complet TM/TH avec cartouche P1, P2, P3
 - Adduction d'air

Risques liés à l'inhalation de gaz et vapeurs et/ou de poussière

- En fonction du risque du risque
- ½ masque ou masque avec cartouche A, AX, B,E,K,NO, Hg, P*
 - Masque complet TM/TH avec cartouche A, AX, B,E,K,NO, Hg, P*
 - Adduction d'air

*la mention P indique une protection contre les particules solides (poussières) et liquides (aérosols, postillons...)

SI AUTRES RISQUES LIÉS A L'INHALATION DE GAZ, POUSSIÈRE OU VAPEUR

FORMATION OBLIGATOIRE EPI (utilisation, risques, durée, retrait...)